



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte



08200131

TRIBUNAL COMMERCE
CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE

17-12-2008

Greffé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/12/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 461.226.486

Dénomination

(en entier) : **la confrerie des brumes**

(en abrégé) :

Forme juridique : asbl

Siège : chaussée de bruxelles 302 à 6210 villers-perwin

Objet de l'acte : **modification**

Démission et nomination

M. PIRET Stéphane est désigné en qualité de président, en remplacement de M. Jean-Claude FONTANA, démissionnaire du poste.

Mme NOEL Nathalie est désignée en qualité de secrétaire, en remplacement de M. PIRET Stéphane., démissionnaire du poste.

Mme GENDARME Cécile conserve son poste de trésorerie.

Démission des membres fondateurs:

- BEUSEN Jean-Pierre
- MORAUX Frédérique
- VINCBOOMS Caroline

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature